

les techniques, et certaines provinces ont tardé à se mettre au pas dans le domaine de l'éducation.

M. McDONALD: Dans ce cas, nous devons éduquer les adultes plutôt que les enfants?

M. WILLOUGHBY: Oui.

M. HILL: L'un des obstacles, c'est qu'il y a trop de choses qui relèvent des paroisses; celles-ci doivent payer elles-mêmes et ne veulent pas s'imposer de payer des traitements raisonnables aux instituteurs.

M. WILLOUGHBY: Voilà.

M. CASTLEDEN: Autrement dit, nous n'avons pas compris, comme nation, que notre plus grande ressource naturelle est l'intelligence de nos jeunes?

M. WILLOUGHBY: Exactement.

M. CASTLEDEN: Je voudrais faire remarquer que le colonel Bovey, lorsqu'il a témoigné ici, a parlé du fait que les meilleurs de nos enfants s'instruisent dans nos universités, puis que le Canada ne leur trouve pas d'emplois appropriés. Ils émigrent donc aux Etats-Unis. Qu'est-ce qui a donc manqué dans la manière dont nous avons mené les choses, au Canada?

M. NOSEWORTHY: Permettez-moi d'ajouter une chose à cette question du traitement des instituteurs. Je crois qu'il faut faire remarquer qu'en Colombie-Britannique, actuellement, le traitement moyen—50 p. 100 du personnel enseignant reçoit moins que cela—est d'un peu plus que \$1,300 par année. Pour l'ensemble du Canada, le salaire moyen est, à quelques dollars près, de \$700. Dans les provinces les plus prospères, la moyenne des traitements des instituteurs est presque le double de la moyenne générale du Canada. Je crois qu'en Ontario la moyenne est juste un peu plus faible que cela.

Le PRÉSIDENT: Attention, messieurs; n'élargissons pas trop la question. Il y a quelque chose que je désirerais savoir, mais je ne sais trop comment m'exprimer. Je dépose au procès-verbal une lettre d'un directeur d'école de London, Ontario, qui s'occupe de l'orientation professionnelle des enfants. Ce directeur se demande s'il est possible de faire quelque chose, par rapport à l'orientation professionnelle, pour que les directeurs d'écoles de tout le Canada et les personnes qui s'occupent de la formation professionnelle des anciens combattants puissent disposer des conseils d'un service organisé, quant aux conditions à remplir dans chaque métier, etc. Pouvez-vous me renseigner là-dessus?

M. WILLOUGHBY: Je me rappelle qu'il en est question dans le rapport du colonel Bovey. Je travaille aussi, pour l'instant, au Bureau des services d'éducation en temps de guerre. Je puis vous dire, monsieur le président, que ce bureau, il n'y a pas très longtemps, a publié une série de tracts sur les diverses industries, avec les conditions nécessaires dans chaque cas, les choses qu'il faut connaître, les chances d'avenir qu'on peut y trouver, les salaires qu'on peut y obtenir, etc. Je crois que cela répond bien à la lettre dont vous parlez; il y a là quelque chose à encourager et il devrait être organisé un service pour s'en occuper. Si les services d'éducation en temps de guerre continuent et étudient ainsi toutes les industries du pays, il en sortira des renseignements très précieux. Cela a toujours manqué dans le passé. Il faut quelque chose qui nous indique les besoins de l'industrie dans tout le pays, quelque chose qui nous renseigne sur les diverses industries et sur la formation professionnelle qui est nécessaire dans chacune, ainsi que les salaires qu'elles offrent, les chances d'avancement, etc. Les renseignements que demande cette lettre rendraient de grands services pour ce qui est de placer les jeunes dans les industries canadiennes.

Le PRÉSIDENT: D'autres questions?

M. MACNICOL: Monsieur le président, j'ai étudié attentivement le mémoire. Il y a quelque temps que nous l'avons en notre possession. J'ai pris en note un